

Inspection Education Nationale

Sud entre deux mers

Téléphone :  
05.57.57.35.38

Mél :  
ce.0333384z@ac-bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet  
33410 CADILLAC

PARTICIPANTS		Présent	Excusé
Mme SANCIER	Directrice	X	
Mme DONNET	Enseignante	X	
Mme CLAY	Enseignante	X	
Mme ACOSTA	Enseignante	X	
Mme LE NORCY	Enseignante	X	
Mme PATALANO	Enseignante		X
Mme FAUVEAU	Enseignante	X	
M. DAURAT	Maire	X	
Mme RUDELL	Adjointe au maire	X	
M. BOUBCHIR	Représentant élu titulaire des parents d'élèves		X
Mme DEYTS	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
Mme GAYRAL	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
Mme GROCASSAN	Représentante élue titulaire des parents d'élèves		X
Mme MOLL	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
Mme THIBERVILLE	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
Mme DUPRAT	Inspectrice de l'Education Nationale		X

PROCES VERBAL

Les secrétaires de séance sont Mme Acosta et Mme Thiberville.

1- Projets pédagogiques – Projet d'école

**Projets de classe**

Un projet commun à l'ensemble des 6 classes est en cours pour donner un nom au groupe scolaire de Béguey. Pendant le mois de juin, les élèves découvrent ainsi le portrait de 4 femmes célèbres qui ont un lien avec le territoire. Un vote aura lieu le 25 juin auquel participeront tous les élèves, les enseignants et les conseillers municipaux. Une cérémonie sera organisée en septembre pour officialiser le nouveau nom de l'école.

Le projet chorale s'est poursuivi tout au long de l'année et se terminera par un dernier chant commun à l'occasion de la fête de fin d'année.

Les 2 classes maternelles ont finalisé le projet chorale par une représentation devant les familles le mardi 2 juin après l'école. Actuellement, le spectacle de fin d'année est en préparation avec une chorégraphie et des percussions autour des 4 saisons pour les PS/MS et une chorégraphie associant danse et acrogym pour les MS/GS.

Les CP-CE1-CE2 ont terminé le cycle piscine. De nombreux progrès ont été observés. Certains enfants ont pu valider le pass nautique. Ces mêmes élèves bénéficient d'un cycle savoir rouler à vélo du 8 au 23 juin accompagné par un intervenant sportif. De nombreux parents sont volontaires pour encadrer ces ateliers. Nous remercions les parents pour leur disponibilité et leur présence auprès des enfants.

La classe des CP-CE1 est allée à la médiathèque le jeudi 30 avril après-midi. Les élèves y ont découvert les différents espaces. Des livres ont été lus aux enfants. Ils ont pu emprunter quelques livres pour la classe. Les élèves de CE1 de cette classe ont travaillé sur une pièce de théâtre lors de 6 séances d'APC. Une représentation a eu lieu auprès des CP de leur classe ainsi que dans les classes de CE2-CM1 et CE1-CE2. Les élèves joueront cette pièce devant leur famille le jeudi 18 juin en fin de journée.

Les élèves de la classe de CE1 CE2 finalisent la séquence sur le recyclage des déchets. Les productions réalisées par les élèves seront exposées lors de la fête de l'école. La participation au Mois des mathématiques a permis un travail in-

terdisciplinaire en EMC autour de l'égalité filles-garçons. Une sortie est prévue à la médiathèque de Podensac le 18 juin afin de finaliser la séquence sur les albums pop-up. Il y aura une présentation, lors de la fête de l'école, d'un travail réalisé en classe autour des albums pop-up.

Les 2 classes CP-CE1 et CE1-CE2 ont célébré le 100<sup>e</sup> jour d'école avec création de diverses collections diverses réalisées par les élèves.

L'ensemble des classes élémentaires a participé au projet sportif autour du Base Ball Five.

En plus des projets communs déjà présentés, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont visité le château de Cazeneuve à Préchac, son parc et son petit musée le 28 mai. La visite a été adaptée aux conditions de chaleur particulières de cette journée.

Les élèves de CM2 visiteront le collège Anatole France de Cadillac le 22 juin avec finalisation du projet mathador mené en classe sur le second semestre un lundi par quinzaine.

Une sortie de fin d'année est prévue le vendredi 26 juin au Domaine de la Frayse à Fargues Saint Hilaire pour l'ensemble de l'école avec activités en extérieur :

- pour les élémentaires : ateliers de précision, coordination, cohésion d'équipe
- pour les maternelles : A la recherche des insectes et Land'art

### **PROJET D'ECOLE :**

Les actions et projets pédagogiques visent à décliner les axes du projet d'école rédigé en lien avec le compte rendu final de l'évaluation d'école de l'an passé. Les 3 axes du projet d'école 2024-2029 sont présentés :

AXE 1 : Parcours de l'élève : Les actions envisagées sur 5 ans sont :

- Élaborer des programmations et progressions communes
- Mettre en place des évaluations communes en lien avec les compétences à travailler prioritairement
- Poursuivre la mise en place de projets inter-cycles, avec des axes ciblés sur les apprentissages, visant des compétences précises

AXE 2 : Renforcer la cohérence éducative : Les actions envisagées sur 5 ans sont :

- Expérimenter des actions visant à favoriser l'implication des familles
- Impliquer davantage les élèves dans la valorisation des projets menés en classe (présentation des travaux d'élèves ...) pour renforcer le lien école/famille
- Partager auprès de l'ensemble de la communauté éducative un règlement intérieur validé et respecté de tous
- Concevoir et déployer un outil de suivi des relations école/familles

AXE 3 : S'appuyer sur le collectif : Les actions envisagées sur 5 ans sont :

- Désigner des référents au sein de l'équipe enseignante par thématiques ou domaines
- Développer des projets communs avec le périscolaire ainsi qu'une culture commune
- Associer les membres du périscolaire, AESH et ATSEM à l'analyse des situations d'élèves et aux différentes instances, en accord la municipalité

### **APC périodes 4 et 5 :**

Les séances d'APC en périodes 4 et 5 ont permis de travailler les compétences suivantes :

MS : jeux mathématiques, jeux langagiers/lexique, ateliers sur le geste graphique/écriture - GS : jeux de langage - CP : lecture compréhension - CE1 : lecture et théâtre - CE1 et CE2 : production écrite - CE2 : numération et calcul

### **RASED :**

Les enseignantes spécialisées du Rased interviennent sur cette dernière période en PS et dans les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 pour un travail sur l'apprentissage du vocabulaire et de la résolution de problèmes.

## **2- Fonctionnement de l'école**

---

En raison du constat d'augmentation d'absences non légitimes cette année, un point est présenté sur l'assiduité scolaire, obligation légale pour tous les élèves scolarisés en France (article L. 131-8 du Code de l'éducation). Cette règle vise à garantir la continuité de l'apprentissage et l'égalité entre les élèves, tout en protégeant leur droit à l'éducation. Il faut distinguer deux types d'absences :

1. Les absences légitimes : celles pour lesquelles les familles peuvent fournir une justification (maladie, rendez-vous médical, décès d'un proche, etc.). Ces absences sont enregistrées mais ne remettent pas en cause l'assiduité. Elles sont listées dans le règlement intérieur.
2. Les absences non légitimes : celles qui relèvent d'un choix familial et qui, selon le droit, devraient être évitées, notamment les week-ends rallongés, les vacances prises en dehors des périodes officielles et les retards répétés sans motif valable et les absences relevant de l'évitement scolaire.

Ces pratiques, bien que parfois perçues comme mineures par les familles, ont des conséquences sur la scolarité :

- pour l'élève : rupture de rythme, difficultés de réadaptation, retard dans les apprentissages.
- pour la classe : perturbation du groupe, inégalités de traitement entre élèves.
- pour l'école : gestion administrative accrue (justifications, signalements à l'Inspection académique, etc.).

Les absences non justifiées peuvent entraîner un signalement à l'Inspection académique (article R. 131-5 du Code de l'éducation). Après 4 demi-journées d'absence non justifiée en un mois, l'école doit saisir le DASEN (Directeur académique), qui peut convoquer les parents et, en dernier recours, saisir le procureur.

Les actions menées à l'école visant à garantir l'assiduité scolaire sont de multiples :

- Informations aux familles : lors des rendez-vous d'inscription, lors des réunions de rentrée, des rendez-vous individualisés, ou via des courriers personnalisés pour les cas répétés.

Le but est de sensibiliser et d'inciter les parents à organiser leurs congés pendant les vacances scolaires officielles.

- Agir en cas de récurrence : application de la procédure légale de signalement des absences

L'assiduité des élèves a pour corollaire l'obligation, pour l'Institution, de garantir le droit à l'instruction et l'accueil effectif des enfants. Ainsi, l'Éducation Nationale a le devoir de tout mettre en œuvre pour assurer la présence d'un enseignant devant chaque élève. Cela se traduit par la mobilisation des Titulaires de Remplacement pour pallier les absences des enseignants titulaires (maladie, formation, etc.) et maintenir la continuité pédagogique. Au-delà de la pédagogie, l'école a l'obligation légale d'assurer la sécurité et l'encadrement des élèves durant le temps scolaire. Même en cas de difficulté exceptionnelle de remplacement, des solutions d'accueil (accueil dans les autres classes) sont activées pour respecter le temps scolaire.

Lorsqu'un remplaçant est présent dans la classe, les représentants des parents d'élèves demandent à ce qu'une information soit faite au-delà de l'information orale faite le matin ou le soir. S'il n'existe pas de texte imposant une notification systématique pour chaque remplacement de courte durée, l'engagement est pris à communiquer dans les meilleurs délais notamment en classe maternelle.

### 3- Organisation de la rentrée septembre 2026

#### Prévisions effectifs pour la rentrée :

17	20	14	51	15	12	16	22	17	82	133
PS	MS	GS	maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	élémentaire	école

Les inscriptions sont toujours en cours et des changements peuvent encore se produire dans les chiffres prévus.

Des changements ont lieu au sein de l'équipe enseignante avec les départs de Mme Acosta, Mme Patalano et Mme Fauveau. Deux enseignants sont déjà nommés sur l'école : Mme Vélia et M Hegoburu. Un troisième enseignant est en attente d'affectation.

Un projet d'accueil dans les classes de niveau supérieur a été mené les vendredis 05 et 12 juin de 9h30 à 10h30 alors que les futurs PS étaient accueillis avec un parent.

La rentrée échelonnée pour les PS est reconduite avec de nouvelles modalités pour permettre une adaptation sereine. Ces élèves seront accueillis sur les 3 premiers jours de rentrée de la manière suivante :

- mardi 1<sup>er</sup> septembre et jeudi 3 septembre : 2 groupes de PS répartis sur 2 temps de matinée : 9h30-10h30 et 11h-12h
- vendredi 4 septembre : accueil de tous les PS sur la matinée de 8h45 à 12h

Deux réunions d'informations sont organisées en cette fin d'année pour les parents de futurs PS le lundi 22/06 à 18h et pour les parents des futurs CP le mardi 23/06 à 18h

La liste des fournitures scolaires demandées aux familles est présentée. Elle tient compte des recommandations ministérielles visant à réduire la charge financière et à alléger le poids du cartable. Elle figure en annexe. Des fournitures collectives sont également achetées au niveau de l'école pour dépanner les élèves en cas d'oubli. Les manuels, fichiers pour l'élève, livres, cahiers, sont pris en charge par l'école avec le budget de la municipalité, ainsi que le papier : blanc pour la reprographie, le papier spécifique pour les arts visuels. Les équipements de sport sont également achetés par l'école.

Les listes de matériel seront transmises à l'ensemble des familles par messagerie internet en fin d'année. Une précision sera apportée sur ce qui est attendu en terme de fournitures scolaires afin de garantir à tous les élèves un cadre de travail serein et efficace. En effet, la multiplication des objets fantaisie dans les cartables et les trousseaux (stylos à paillettes, gommes parfumées, stylos à encre effaçable, figurines en relief, objets bruyants ou lumineux, etc.) est devenue une source importante de perturbation au sein des classes pour plusieurs raisons :

- ces objets, souvent conçus comme des jouets, détournent l'attention des élèves pendant les apprentissages ;

- leur aspect collectionnable et leur valeur affective génèrent des jalousies, des échanges inappropriés, des vols supposés et une perte de temps considérable liée aux recherches ;
- les trousse débordent et ne ferment plus, le matériel roule sur les tables et tombe, générant un bruit de fond permanent qui nuit aux apprentissages et perturbent le travail collectif. Leur taille ou leur forme particulière prend une place excessive sur les tables et dans les trousse, gênant l'organisation du travail.

Dans un souci purement pédagogique, et afin de recentrer l'école sur sa mission première, il sera demandé de limiter le matériel des élèves au strict nécessaire, tel qu'indiqué dans la liste de fournitures distribuée en fin d'année pour la rentrée suivante. Les enfants pourront bien entendu profiter de ces objets de loisir à la maison ; mais pour le bien de tous, ils n'ont pas leur place en classe.

La liste demandée établie par les enseignants prend en compte les besoins réels de chaque niveau. Elle garantit à tous les élèves des conditions de travail équitables et favorise la concentration, l'autonomie et le respect du cadre scolaire.

Concernant la maternelle en particulier, il s'agira d'attirer l'attention sur l'importance de choisir des vêtements appropriés à la classe. Certains vêtements fantaisie bruyants, lumineux ou tactiles peuvent perturber le fonctionnement de la classe et gêner les élèves. Les principes pour les vêtements à la maternelle sont de privilégier des vêtements qui permettent aux élèves de développer leur autonomie, de se sentir à l'aise et de participer pleinement aux activités de classe. Dans ce contexte, sont recommandés les vêtements :

- pratiques et fonctionnels ;
- permettant une certaine autonomie pour les gestes de la vie quotidienne (par exemple, des vêtements faciles à ouvrir et à fermer) ;
- résistants et adaptés aux activités de classe, qui peuvent être salissantes (encre, peinture, feutre, etc.).

L'objectif est de favoriser un environnement d'apprentissage propice à l'autonomie, à la créativité et au bien-être de tous les élèves.

#### **4- Préparation du bureau des élections des représentants des parents**

Les élections des parents d'élèves - qui se déroulent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées - ont lieu tous les ans au début de l'année scolaire. Elles sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de la nouvelle année scolaire. Comme tous les ans en début d'année, une information sera faite à destination des parents électeurs qui auront la possibilité de déposer leur candidature.

En amont des élections, le conseil d'école doit désigner, en son sein, la commission électorale..

Elle est composée :

- de la directrice de l'école, présidente : Mme Sancier
- d'un enseignant de l'école : Mme Clay
- de deux parents d'élèves : Mmes Deyts et Thiberville
- d'un représentant de la collectivité locale : Mme Ruddell

Cette commission, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections des représentants de parents d'élèves.

#### **5. Hygiène et sécurité**

Un exercice évacuation incendie s'est déroulé le 03/04 à 11h sur temps récréation maternelle, de manière inopinée pour les élèves. Les élèves se sont rassemblés dans le calme en 1'32.

Cette période connaît des épisodes de très fortes chaleurs. Un protocole éducation nationale est mis en place en lien avec le plan national canicule gouvernemental. Il définit plusieurs niveaux de vigilance associant des actions et des mesures de prévention à mettre en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être des élèves. Une première alerte a eu lieu fin mai. Les familles ont été informées des mesures mises en place au niveau de l'école. Une nouvelle alerte se profile à compter du 18 juin.

#### **6. Matériel, équipement et travaux**

La mairie est remerciée pour les différentes interventions réalisées sur la période :

- nettoyage boue dans la cour suite aux événements de fortes pluies
- vis saillante sur un banc
- réparation plaque de regard dans le pré
- réparation muret de séparation entre les 2 cours
- intervention sur un nid de guêpe au niveau classe préfabriquée
- consolidation d'un carreau cassé dans les toilettes garçons et sur une porte de la classe des cm1/cm2

Des interventions sont prévues :

- réparation stores classes CM1-CM2
- installation meuble de rangement classe CP-CE1

Le maire informe d'un premier devis pour remplacer la structure de jeux de la cour maternelle s'éleve à 21 000€. D'autres devis sont demandés. Des demandes de subventions seront faites et la dépense devra être inscrite dans le budget investissement municipal. Un rafraîchissement de la peinture sous le préau est prévu. Une expertise est commandée pour l'arbre creux dans la cour élémentaire. La municipalité a engagé l'école comme école témoin auprès de la CDC pour un projet à venir de revégétalisation. La signature pour l'échange du terrain contigu à l'école est prévue le 30 juin. Il sera mis à disposition de l'école après aménagement. En réponse aux demandes des représentants des parents d'élèves, le marquage des emplacements parking PMR sera refait pour être davantage visible et une information sera affichée au dessus des lavabos des sanitaires élémentaires pour sensibiliser les élèves lorsque l'eau est troublée. Il indique qu'il existe plusieurs réseaux d'eau différents au sein de l'école et il est possible que l'eau soit troublée sur un réseau (sanitaires) mais pas sur l'autre (bâtiments). Par ailleurs, en cas de nécessité, de l'eau en bouteilles est en permanence à disposition de l'école. Elle est stockée dans le restaurant scolaire.

## 7. Fête de l'école

---

La fête de l'école était initialement prévue le vendredi 19 juin après l'école. Une réunion a été organisée le lundi 27 avril, à laquelle moins de 5 parents étaient présents. L'organisation des années précédentes a été reprise. L'association Les Loustics s'est fortement mobilisée dans la recherche de lots pour la tombola. Plusieurs appels à volontariat ont été faits pour la tenue des stands de jeux. Cependant, les prévisions météo de fortes chaleurs obligent à reporter la fête sur la dernière semaine le jeudi 2 juillet. Une incertitude demeure sur l'horaire en fonction des conditions climatiques ce jour-là : le matin à l'accueil (uniquement représentation des élèves) ou comme d'usage en fin de journée.

Le pique-nique proposé par la mairie le 29 juin est également annulé du fait du contexte caniculaire. Une réflexion est en cours sur la suite envisagée.

La séance du conseil d'école est levée à 19h30.

Secrétaires  
Mme Acosta



Mme Thiberville



Présidente du conseil d'école  
Mme Sancier



## Liste-modèle de fournitures scolaires pour la rentrée 2026

E = fourni par l'école

P = fourni par les parents

I - Consommables	Qualité type attendue	maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>Fournitures</b>							
Grand cahier 96 pages (21 x 29,7 cm)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>	E	E	E	E	E	E
Petit cahier de 96 pages (17 x 22 cm)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>	E	E	E	E	E	E
cahier d'écriture maternelle		E					
Cahier de brouillon			E	E	E	E	E
Cahier de poésie 96 pages (21 x 29,7 cm)			E	E	E	E	E
Chemise cartonnée A4			P	P	P	P	P
ardoises + crayon ou craie		E	P	P	P	P	P
Feuilletts mobiles perforés (21 x 29,7 cm)	80 g/m <sup>2</sup>			E	E	E	E
Classeur rigide (21 x 29,7 cm)	Cartonné recyclable	E livret	E	E	E	E	E
Classeur souple (21 x 29,7 cm)	Plastique						
Protège-cahiers (17 x 22 cm, 21 x 29,7 cm)			E				
Pochettes transparentes perforées (21 x 29,7 cm)	Lot de 100	E	E	E	E	E	E
Rouleau de plastique pour couvrir les livres							
Stylos à bille	1 bleu, 1 rouge, 1 vert - pointe moyenne	E	P	P	P	P	P
Crayons à papier HB - bout gomme	ou critérium	E	P	P	P	P	P
Pochette de 12 crayons de couleur		E	P	P	P	P	P
Pochette de 12 feutres de couleur	Lavables, sans solvant, non toxiques	E	P	P	P	P	P
5 tubes (10 ml) de gouache - couleurs primaires	Peinture à l'eau	E	E	E	E	E	E
Gomme		E	P	P	P	P	P
Stylo correcteur							
Colle	Conditionnement adapté au niveau d'enseignement - Non toxique - sans solvant	E	P	P	P	P	P
Rouleau de ruban adhésif	Sans dévidoir	E	E	E	E	E	E
Porte-vues - 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues	Matière plastique ou recyclée	E	P	P	P	P	P
Agenda ou cahier de textes	En fonction du cycle		P	P	P	P	P
Trousse			P	P	P	P	P
Pinceaux de tailles différentes - lot de 3 -		E	E	E	E	E	E
Règle plate en plastique - 20 cm		E	P	P	P	P	P
Equerre en plastique - 21 cm - 60°				E	E	E	E
Compas	Métal ou plastique		E	E	E	E	E
Paire de ciseaux (scolaires) 12 à 13 cm	Bout rond métal	E	P	P	P	P	P
Taille-crayons	A réservoir plastique	E	P	P	P	P	P
Stylo plume						P	P

Note : certaines de ces fournitures se conservent d'année en année selon leur état : trousse, taille-crayon, ciseaux, règle, compas, crayons de couleur, etc.